

**Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux**  
**Subvention à des fins spéciales**  
**Appel à propositions (AP)**

**À propos de Branch Out Neurological Foundation**

Branch Out Neurological Foundation (BONF) est un organisme sans but lucratif établi à Calgary, Canada. BONF facilite les solutions technologiques et non pharmacologiques visant les troubles neurologiques. Dans le cadre de son programme de financement, BONF subventionne des chercheurs partout au Canada dont les travaux s'inscrivent dans les critères rigoureux de NeuroCAM (neurosciences + modalités complémentaires et alternatives). Depuis 2010, BONF a recueilli près de 3 millions de dollars au profit de la recherche sur le cerveau alternative. L'organisme a financé plus de 114 projets de recherche et a élargi son programme de recherche universitaire à une échelle pancanadienne.

<https://www.branchoutfoundation.com/>

**À propos de Brain Changes Initiatives**

Brain Changes Initiatives (BCI) est un organisme sans but lucratif qui finance la recherche innovante visant à améliorer les normes de soins des traumatismes cérébraux. L'organisme fait également de la sensibilisation, vient en aide aux victimes de traumatismes cérébraux et milite pour eux par le biais de matériel éducatif, d'événements et de programmes axés sur les méthodes de traitement non pharmacologiques pour guérir le cerveau. BCI recueille des fonds au profit de la recherche sur les traumatismes cérébraux par le biais de sa campagne annuelle « Brain Gains Run for Neurogenesis ». Celle-ci fournit d'ailleurs la moitié des fonds de la présente subvention.

<https://www.brainchanges.org/>

**À propos de la Fondation Brain Canada**

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Jusqu'à maintenant, Santé Canada a investi plus de 145 millions de dollars par l'intermédiaire du FCRC, un investissement, qui a été égalé par la Fondation Brain Canada ainsi que ses donateurs et partenaires.

[www.braincanada.ca](http://www.braincanada.ca)

## Table des matières

Introduction .....	3
Contexte.....	3
Portée .....	3
Renseignements sur la subvention.....	4
Équité, diversité et inclusion .....	4
Admissibilité.....	4
Utilisation des fonds .....	5
Critères d'évaluation .....	5
Calendrier .....	6
Comment présenter une demande .....	6
Formulaire d'Inscription .....	6
Demande détaillée.....	7
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	10
Renseignements .....	10

## Introduction

Cette année, Brain Changes Initiative a recueilli 25 000 \$, un montant égalé par la Fondation Brain Canada par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, dans le but de créer cette subvention intitulée *Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux*. Cette possibilité de financement est parrainée par Brain Changes Initiative, la Fondation Brain Canada et Branch Out Neurological Foundation.

## Contexte

Chaque année, environ 165 000 personnes subissent un traumatisme cérébral (TC) au Canada. D'ici 2031, les TC devraient figurer parmi les troubles neurologiques les plus répandus au sein de la population. Le nombre élevé de victimes de TC et le manque de ressources pour répondre à la demande de services font en sorte que les chances de se rétablir d'un TC sont gravement compromises. Les lésions cérébrales affectent toutes les facettes de la vie, mais il est possible d'en mitiger les dommages dans la mesure où des options thérapeutiques efficaces sont offertes et accessibles sans délai. Une manière de faciliter le rétablissement consiste à fournir des renseignements factuels sur les mesures à prendre dans l'immédiat, en attendant d'avoir accès à d'autres services, mais aussi à long terme grâce à des habitudes de vie qui favorisent la guérison cérébrale.

Malgré tout, très peu d'argent a été investi dans la recherche sur les TC et encore moins de fonds ont été consacrés aux interventions non pharmacologiques qui peuvent être utilisées par les patients afin d'optimiser leur rétablissement. Par conséquent, on manque de connaissances sur l'efficacité de modalités non pharmacologiques utilisées en polythérapie pour se remettre d'un TC modéré ou grave. Ce faisant, les professionnels de la santé peuvent être réticents à recommander divers traitements non pharmacologiques à leurs patients et clients.

La subvention *Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux* pourrait changer la donne en remédiant au manque flagrant de fonds consacrés à la recherche sur les traumatismes cérébraux. En subventionnant les chercheurs dans ce domaine crucial, nous pouvons contribuer à l'acquisition des connaissances fondamentales nécessaires, et ce, grâce à une recherche marquée par l'excellence qui aidera les patients et les professionnels de la santé à améliorer la trajectoire de guérison des victimes de lésion cérébrale.

## Portée

La subvention *Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux* favorise les travaux novateurs, non orthodoxes et exploratoires qui pourraient transformer notre compréhension du rétablissement du cerveau après un traumatisme cérébral, même s'ils sont à l'étape de développement précoce ou conceptuelle.

Cette possibilité de financement a pour objectif d'approfondir notre savoir sur la capacité des interventions non pharmacologiques à améliorer la récupération après une lésion cérébrale. En démontrant l'efficacité d'interventions non pharmacologiques utilisées en polythérapie et autoadministrée, il y a lieu de croire que ces connaissances profiteront largement aux patients ayant subi un traumatisme cérébral.

Dans le cadre d'une perspective holistique de la santé cérébrale, les projets de recherche doivent examiner l'interaction d'une ou plusieurs modalités d'intervention non pharmacologiques facilitant la récupération des patients ayant subi un traumatisme cérébral léger (commotion cérébrale) et/ou modéré à grave. De telles modalités incluent notamment, mais sans s'y limiter : l'activité physique, l'activité cognitive, la

méditation de pleine conscience, l'alimentation saine pour le cerveau, la limitation des expositions néfastes, le sommeil réparateur, l'orientation dans le système de santé, les nutraceutiques, les thérapies personnalisées et les nouvelles technologies. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'intervention non pharmacologiques, veuillez consulter les ressources (en anglais) de [Branch Out Foundation](#) et [Brain Changes Initiative](#).

#### Le financement devrait permettre au chercheur de :

- évaluer l'interaction et/ou le(s) bienfait(s) d'une ou plusieurs modalités non pharmacologiques facilitant le rétablissement cérébral ;
- fournir des preuves à l'appui de la mise en œuvre (précoce) de multiples modalités non pharmacologiques chez les personnes ayant subi un TC modéré à grave ;
- publier des articles qui viendront enrichir le corpus scientifique sur le rétablissement après un TC et ainsi remédier au manque de connaissances en la matière ;
- fournir des preuves susceptibles de provoquer des changements, même minimes, dans les pratiques de soins de santé et les comportements des patients, dans le but ultime d'améliorer les résultats sur la santé.

Les projets suivants **ne sont pas** admissibles au financement :

- Les recherches portant sur des traitements pharmacologiques ou chirurgicaux pour les traumatismes cérébraux.
- Les demandes de subventions d'exploitation.

### Renseignements sur la subvention

La possibilité de financement *Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux* est un partenariat entre Branch Out Neurological Foundation (BONF), Brain Changes Initiative (BCI) et la Fondation Brain Canada. La subvention 2022 dispose d'une enveloppe de **50 000 \$CA** sur une période d'une année.

### Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, les partenaires de financement se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et encouragent les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

### Admissibilité

- Les demandeurs doivent être affiliés à un établissement canadien admissible et y mener leurs travaux pour toute la durée de la subvention. Le chercheur principal doit être considéré comme un chercheur indépendant au sein de son établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint ou agrégé, c'est-à-dire : il peut lancer ou gérer ses propres projets de recherche à titre de chercheur principal, il est responsable de la bonne marche du laboratoire, il décide de l'utilisation des fonds de recherche, et peut superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de son établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- L'emploi universitaire doit avoir commencé d'ici la date de remise des demandes détaillées.
- La demande de subvention peut être liée mais ne peut être identique à d'autres projets actuellement financés. Il incombe au demandeur d'aviser Branch Out Neurological Foundation

immédiatement si le projet devient admissible à une autre subvention pendant le processus de demande ou d'évaluation de ce concours.

- Les demandeurs doivent remettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée.
- Les demandeurs doivent démarrer leur projet lorsque le financement commencera, soit en septembre 2023.

## Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche faisant l'objet de la subvention et doivent être liés directement au projet ou aux activités accomplies. Les fonds ne doivent pas servir à régler les dépenses et les coûts engagés à l'extérieur du Canada.

### Coûts admissibles

Les fonds peuvent être utilisés pour soutenir tous les aspects du projet de recherche, notamment :

- la rémunération du personnel technique ;
- les allocations aux stagiaires ;
- les fournitures et le matériel ;
- l'entretien d'équipement essentiel et/ou l'achat d'équipement qui n'est pas disponible actuellement, mais qui est essentiel au projet ;
- les services particuliers et frais d'utilisation ;
- les coûts liés à la mobilisation des connaissances, notamment : les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires en vue de la présentation des résultats à des conférences, les coûts de publication dans une revue examinée par des pairs et en libre accès ou dans des dépôts de données (y compris les frais de traitement), les activités de partage des connaissances (ateliers, brochures, livres) et de diffusion en ligne des connaissances (webinaires, balados).

### Coûts non admissibles

- Le salaire du chercheur principal ou de tout chercheur universitaire indépendant.
- L'équipement général de bureau et de laboratoire.
- Les frais généraux associés à la gestion du projet de recherche.

À noter : cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter Branch Out Neurological Foundation au sujet de toute autre dépense afin que les partenaires concernés puissent en déterminer l'admissibilité.

## Critères d'évaluation

Les critères suivants seront pondérés également :

### Innovation et originalité

La qualité du projet, qui offre de nouveaux concepts et de nouvelles manières de procéder, tout en s'appuyant sur des principes scientifiques solides et une idée réalisable sur le plan technique. Celui-ci doit être susceptible de changer la donne dans le domaine d'étude ou d'ouvrir de nouveaux horizons expérimentaux, ou encore de surmonter les défis qui nuisent à notre compréhension des interactions entre deux modalités non pharmacologiques ou plus, ou à leur(s) bienfait(s) dans le but d'améliorer le rétablissement cérébral.

### Faisabilité

La mesure dans laquelle les travaux de recherche peuvent être menés à bien en empruntant la méthodologie proposée, conformément à l'échéancier, au budget et aux ressources à sa disposition. Les prémisses et fondements du projet de recherche doivent être étayés par des citations scientifiques et des

données provenant d'autres sources. Les données préliminaires ne sont pas exigées, mais peuvent être fournies si elles sont disponibles. Seront aussi évaluées les probabilités de réussite du chercheur principal, et du cochercheur le cas échéant, en regard de l'excellence de ses acquis en matière de formation et de recherche novatrice.

### Incidence potentielle

La mesure dans laquelle les nouveaux axes de recherche qui pourraient émaner de ce projet peuvent modifier notre compréhension fondamentale des interactions entre deux modalités non pharmacologiques ou plus, ou à leur(s) bienfait(s) dans le but d'améliorer le rétablissement cérébral. De plus, le protocole et l'exécution du projet doivent avoir égard aux principes EDI, car ceux-ci élargissent le rayonnement potentiel des travaux et favorisent l'application des nouvelles connaissances qui profitent à la santé de tous.

### Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	7 décembre 2022
Date limite de réception du formulaire d'inscription	<b>17 h HE</b> le vendredi 20 janvier 2023
Date limite de réception de la demande détaillée	<b>17 h HE</b> le vendredi 21 avril 2023
Annonce de la décision	23 juin 2023
Début du financement	1 septembre 2023

### Comment présenter une demande

À noter : les étapes de la possibilité de financement *Prix Brain Changes Initiative pour les traumatismes cérébraux* incluent un Formulaire d'inscription (FI) et une Demande détaillée (DD). Les demandeurs doivent remettre un formulaire d'inscription pour être admissibles à présenter une demande détaillée. **Le chercheur principal a l'entière responsabilité de s'assurer que sa demande respecte les exigences et qu'elle est reçue avant la date limite décrite aux présentes. Les demandes présentées en retard seront rejetées.** Branch Out Neurological Foundation accusera réception du FI et de la DD dans les deux jours ouvrables.

### Formulaire d'Inscription

Cliquer [ici](#) pour télécharger le formulaire d'inscription et le remplir.

Veillez transmettre le formulaire d'inscription en format PDF à Branch Out Neurological Foundation à l'adresse [research@branchoutfoundation.com](mailto:research@branchoutfoundation.com). Les exigences de mise en forme des documents sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les formulaires reçus dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de mots, qui sont incomplets ou en retard, seront rejetés.

### Résumé du projet de recherche proposé

- Titre de la proposition.
- Maximum de dix mots clés décrivant le projet de recherche.

- Décrire brièvement le projet de recherche proposé. Le texte doit résumer le projet de recherche et ses objectifs en mettant l'accent sur ses caractéristiques novatrices et transformatrices et la manière dont il correspond à l'objectif de cette possibilité de financement (maximum 500 mots).
- Préférence linguistique (EN, FR).
- Modalités applicables au projet de recherche proposé.

#### Renseignements sur les chercheurs

- Le cas échéant, fournir le nom de tous les membres de l'équipe de recherche, l'établissement auquel ils sont affiliés ainsi que leur rôle.

#### Renseignements facultatifs

- Indiquer le nom et les coordonnées d'un maximum de trois (3) personnes (du Canada ou de l'étranger) qui ont la compétence pour évaluer la demande. Ces personnes ne doivent pas être en conflit d'intérêts.
- Indiquer les personnes auxquelles la demande ne devrait pas être transmise pour évaluation

### Demande détaillée

Un formulaire d'inscription doit être transmis avant de présenter une demande détaillée. L'accès au système de gestion électronique des subventions de BONF sera accordé aux candidats invités à présenter une demande détaillée. Les exigences de mise en forme de la demande détaillée sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées.

#### Renseignements sur le projet

- Titre du projet.
- É Maximum de dix mots clés décrivant le projet de recherche.
- Modalités applicables au projet de recherche proposé.

#### Sommaire vulgarisé (maximum 300 mots)

- Texte vulgarisé qui se prête bien à une publication destinée au grand public.

**Contexte :** Décrire l'état actuel des recherches de votre sujet et la principale lacune dans les connaissances qui motive cette étude (maximum 1 000 mots).

- Assurez-vous que les points suivants sont clairs :
  - **Objectifs généraux** à atteindre d'ici la fin de la période subventionnée.
  - Décrire clairement les raisons qui motivent le démarrage du projet ainsi que ses caractéristiques uniques et novatrices.

**Méthodologie et échéancier :** Décrire les procédures qui seront employées pour effectuer l'étude et l'échéancier proposé des travaux (maximum 1 000 mots).

- Assurez-vous que les points suivants sont clairs :
  - La façon, les méthodes et techniques qui seront utilisées pour atteindre les objectifs établis et, le cas échéant, nommer les collaborateurs et décrire leur contribution particulière au projet (personnes de différentes disciplines, établissements universitaires et/ou organisations communautaires ou industrielles).

- Méthodes d'analyse de données et manière dont elles seront réalisées avec la rigueur appropriée (fiabilité et validité, fiabilité).
- Une description de l'échéancier et des principales étapes qui mènent à l'atteinte des objectifs généraux.

**Budget :** À l'aide du modèle fourni, les demandeurs doivent téléverser un budget annuel pour le projet, accompagné d'un justificatif (maximum 700 mots).

- Fournir assez de renseignements pour que les examinateurs puissent bien évaluer :
  - les coûts anticipés pour chaque grande catégorie de dépense ;
  - la pertinence de la répartition des coûts.

**Faisabilité :** Décrire tout enjeu de faisabilité relatif au projet ainsi que les mesures pour y remédier (maximum 500 mots).

**Puissance statistique (le cas échéant) :** Justifier la taille de l'échantillon proposé par un calcul de puissance.

**Références :** Nommer les références pour toutes les sections précédentes.

**Impact scientifique :** Décrire en quoi le projet fait progresser la compréhension scientifique des soins cliniques complexes pour les TC et les commotions cérébrales (maximum 300 mots).

- Assurez-vous que les points suivants sont clairs :
  - En quoi les résultats du projet enrichiront-ils les connaissances sur les interactions entre deux modalités non pharmacologiques ou plus, ou leur(s) bienfait(s) dans le but d'améliorer le rétablissement cérébral ?

**Impact communautaire :** Décrire l'impact à court et à long terme des résultats escomptés (maximum 300 mots).

- Organiser les impacts en fonction des catégories suivantes :
  - avancement des connaissances ;
  - changement des pratiques et/ou de la prestation des services ;
  - changement du ou des comportements individuels ;
  - changement dans les résultats de santé ;
  - changement de la capacité ou de l'accessibilité du système de santé ;
  - changement aux politiques ;
  - accroissement de la capacité ;
  - retombées socioéconomiques globales.

**Plan de mobilisation des connaissances :** Décrire clairement le public cible des résultats de la recherche, les plans de dissémination et l'engagement des parties prenantes qui assureront le rayonnement de la recherche (maximum 700 mots).

- Fournir les renseignements suivants, le cas échéant :
  - Articles scientifiques et présentations à des conférences.
  - Partenariats avec des organismes connexes qui peuvent accroître le rayonnement des travaux.
  - Plans relatifs à l'engagement des parties prenantes au fil du projet et/ou au développement de produits liés à la mobilisation des connaissances.
  - Répartition appropriée du budget pour les activités de mobilisation des connaissances prévues.



Les candidats sont invités à consulter la page [Guide de planification de l'application des connaissances](#) des IRSC et à consulter des experts en application des connaissances au sein de leur établissement hôte, le cas échéant.

**Considérations relatives au sexe, au genre et à la diversité :** Au fil du processus de recherche, de la conceptualisation (développement d'une hypothèse scientifique) à son aboutissement (application des connaissances), le souci d'éliminer les obstacles et biais systémiques en faveur de l'inclusion favorise un accès universel aux résultats du projet et à ses bénéficiaires. Décrire en quoi le sexe, le genre et autres déterminants peuvent jouer sur la santé et doivent être pris en compte dans le cadre du projet (maximum 500 mots).

- Assurez-vous que les points suivants sont clairs :
  - Décrire les analyses comparatives entre les sexes et les genres+ (ACSG+) qui seront utilisées dans le cadre du projet de recherche. Les projets de recherche proposant de se limiter à un seul sexe ou genre doivent fournir une justification solide, étayée par la littérature scientifique ou des données préliminaires, à l'appui de cette décision. Les demandeurs sont encouragés à consulter les [Modules de formation en ligne : Intégrer la notion du sexe et du genre dans la recherche en santé des IRSC](#).
  - Décrire la manière dont le projet de recherche ou ses résultats incluront ou aideront les autochtones, les femmes, la communauté LGBTQ+, les nouveaux arrivants, les communautés racisées, les personnes s'identifiant comme ayant un statut socioéconomique faible, étant sans emploi, sans études ou formation, ainsi que les personnes vivant en région rurale ou éloignée.

### Renseignements biographiques

#### *CV du chercheur principal*

- À l'aide du modèle fourni, le chercheur principal doit présenter un CV à jour dans le cadre de cette demande.

#### *Liste des cochercheurs*

- Le cas échéant, fournir le nom de tous les cochercheurs de l'équipe de recherche, l'établissement auquel ils sont affiliés ainsi que leur rôle dans le cadre du projet proposé.

### Attestation et signatures

- Signature du chercheur principal.
- Signature du responsable d'établissement : La demande doit être signée par le responsable de l'établissement dans lequel le chercheur principal mènera les travaux de recherche.

### Formulaire d'inscription

Les formulaires d'inscription (FI) ayant été remis à l'intérieur des délais impartis feront l'objet d'une évaluation de leur admissibilité. Le FI a pour objectif d'évaluer l'intérêt que suscite la subvention au sein du milieu de la recherche, de confirmer l'admissibilité des candidats et de guider le choix des examinateurs qui formeront le comité d'évaluation par des pairs responsable de l'évaluation des demandes détaillées.

### Demande détaillée

Les demandes remises à l'intérieur des délais impartis seront examinées par au moins deux membres du comité d'évaluation par des pairs possédant une expertise pertinente dans le domaine et qui ne sont pas en conflit d'intérêts.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité recommandera à Branch Out Neurological Foundation, Brain Changes Initiative et la Fondation Brain Canada les demandes ayant reçu un score élevé.

Les demandeurs recevront des commentaires écrits des évaluateurs dont l'anonymat sera préservé. Les demandeurs recevront aussi les notes du responsable scientifique, si leur demande a fait l'objet d'une discussion par les membres du comité d'évaluation. L'évaluation du projet par le comité d'évaluation par des pairs est sans appel.

### Confidentialité et propriété intellectuelle

Branch Out Neurological Foundation, Brain Changes Initiative et la Fondation Brain Canada conserveront tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les évaluateurs, les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents.

La Fondation Brain Canada, Branch Out Neurological Foundation et Brain Changes Initiative ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle (PI) des résultats de la recherche qu'elles financent, et elles s'attendent à ce que toute PI découlant de ce financement soit développée et commercialisée conformément aux politiques des établissements de recherche dans lesquels la recherche est effectuée..

### Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à Branch Out Neurological Foundation à l'adresse [research@branchoutfoundation.com](mailto:research@branchoutfoundation.com)